

cupiditate pecuniæ, ut nulla in re usus sit ea, nisi in deprecandis amicorum aut periculis aut incommodis. Quod quidem sub ipsa proscriptione perillustre fuit. Nam quum L. Saufeii, equitis Romani, æqualis sui, qui cum eo complures annos, studio ductus philosophiæ, Athenis habitabat, habebatque in Italia pretiosas possessiones, triumviri bona vendidissent (consuetudine ea qua tum res gerebantur); Attici labore atque industria factum est ut eodem nuntio Saufeius fieret certior se patrimonium amisisse et recuperasse. Idem L. Julium Calidum, quem, post Lucretii Catullique mortem, multo elegantissimum poetam nostram tulisse ætatem vere videor posse contendere, neque minus virum bonum optimisque artibus eruditum, post proscriptionem equitum, propter ma-

qu'il ne se servit de son crédit que pour écarter par ses prières les périls ou les peines de ses amis. C'est ce qui parut, avec un très-grand éclat, au temps même de la proscription. En effet, comme les triumvirs, suivant la manière dont les choses se passaient alors, avaient vendu les biens de Lucius Sauféius, chevalier romain du même âge que lui, qui, conduit par le goût de la philosophie, habitait à Athènes depuis plusieurs années, et qui avait en Italie d'importantes propriétés, Atticus fit si bien, par ses démarches et par son activité, que Sauféius apprit par le même messenger qu'il avait perdu son patrimoine, et qu'il l'avait recouvré. Il tira aussi d'embarras L. Julius Calidus, qui fut, selon moi, depuis la mort de Lucrece et de Catulle, le meilleur poëte que notre siècle ait produit, et qui n'était pas moins homme de bien et instruit dans les plus belles connaissances. Calidus, après la proscription des chevaliers, avait été porté

ut usus sit ea
in nulla re,
nisi in deprecandis
aut periculis
aut incommodis
amicorum.
Quod quidem fuit illustre
sub proscriptione ipsa.
Nam quum triumviri
(ea consuetudine
qua tum
res gerebantur)
vendidissent bona
L. Saufeii, equitis Romani,
sui æqualis,
qui, ductus
studio philosophiæ,
habitabat Athenis
cum eo
complures annos,
habebatque in Italia
possessiones pretiosas,
labore
atque industria Attici
factum est ut Saufeius
eodem nuntio
fieret certior
se amisisse patrimonium
et recuperasse.
Idem expedit
L. Julium Calidum,
quem, post mortem
Lucretii Catullique,
videor
posse contendere vere
nostram ætatem tulisse
poetam
multo elegantissimum,
neque minus virum bonum
eruditumque
artibus optimis,
relatum absentem
in numerum
proscriptorum,
post proscriptionem
equitum,
propter

qu'il n'usa de ce crédit
dans aucune affaire,
sinon pour conjurer
ou les dangers
ou les désavantages
de ses amis.
Ce qui à la vérité fut très-clair
sous (du temps de) la proscription même
Car comme les triumvirs
(selon cette habitude
selon laquelle alors
les affaires se faisaient)
avaient vendu les biens
de L. Sauféius, chevalier romain,
son égal-en-âge,
qui, amené
par le goût de la philosophie,
habitait à Athènes
avec lui
depuis plusieurs années,
et avait en Italie
des propriétés de-grand-prix,
par le soin
et l'activité d'Atticus
il fut fait que Sauféius
par le même courrier
devint mieux-informé (apprit)
lui-même avoir perdu son patrimoine
et l'avoir recouvré.
Le même Atticus tira-d'affaire
L. Julius Calidus,
lequel, après la mort
de Lucrece et de Catulle,
je parais à moi-même (je crois)
pouvoir soutenir avec-vérité
notre siècle avoir produit
comme le poëte
de beaucoup le plus élégant,
et non moins homme de-bien
et instruit
dans les sciences les meilleures,
porté quoique absent
au nombre
des proscrits,
après la proscription
des chevaliers,
à-cause

gnas ejus Africanas possessiones, in proscriptorum numerum a P. Volumnio, præfecto fabrum¹ Antonii, absentem relatum, expedit. Quod in præsentem utrum ei laboriosius an gloriosius fuerit, difficile fuit judicare; quod in eorum periculis non secus absentes quam præsentem amicos Attico esse curæ cognitum est.

XIII. Neque vero minus ille vir bonus paterfamilias habitus est quam civis. Nam quum esset pecuniosus, nemo illo minus fuit emax, minus ædificator. Neque tamen non in primis bene habitavit, omnibusque optimis rebus usus est. Nam domum habuit in colle Quirinali Tamphilanam, ab avunculo² hereditate relictam; cujus amœnitas non ædificio, sed silva constabat: ipsum enim tectum, antiquitus constitutum, plus salis³ quam sumptus habebat; in quo nihil commutavit, nisi si quid vetustate coactus est. Usus est familia, si utilitate ju-

absent sur la liste des proscriés, par Publius Volumnius, préfet des ouvriers d'Antoine, à cause de ses grandes possessions en Afrique. Il est difficile de décider si dans ce moment il lui fut plus pénible ou plus glorieux de rendre de tels services; car on vit bien qu'il eut autant de soin de ses amis éloignés que de ses amis présents.

XIII. Cet excellent homme ne passa pas moins pour un bon père de famille que pour un bon citoyen. Quoiqu'il fût riche en argent comptant, personne ne fut moins acheteur, moins bâtisseur que lui. Il était cependant des mieux logés, et n'usait que des meilleures choses en tout genre. Il avait sur le mont Quirinal la maison Tamphilane, qui lui avait été laissée en héritage par son oncle maternel; maison dont l'agrément ne consistait pas dans l'édifice, mais dans le bois qui y touchait. Car l'édifice lui-même, anciennement construit, annonçait plus de goût que d'opulence. Il n'y fit pas d'autres changements que les réparations que le temps avait rendues nécessaires. Son domestique, à ne considérer que l'utilité, était excel-

magnas possessiones ejus Africanas, a P. Volumnio, præfecto fabrum Antonii. Quod fuit difficile judicare utrum in præsentem fuerit ei laboriosius an gloriosius, quod cognitum est amicos esse curæ Attico in periculis eorum non secus absentes quam præsentem.

XIII. Neque vero ille vir habitus est minus bonus paterfamilias quam civis. Nam quum esset pecuniosus, nemo fuit minus emax, minus ædificator illo. Neque tamen non habitavit bene in primis, usque est rebus optimis. Nam habuit in colle Quirinali domum Tamphilanam, relictam hereditate ab avunculo; cujus amœnitas constabat non ædificio, sed in silva: tectum enim ipsum, constitutum antiquitus, habebat plus salis quam sumptus; in quo commutavit nihil, nisi si coactus est vetustate quid. Usus est familia optima, si judicandum est

des grandes propriétés de lui en-Afrique, par P. Volumnius, préfet des ouvriers d'Antoine. Laquelle chose il fut difficile de décider si dans le moment présent elle fut pour lui plus pénible ou plus glorieuse, parce qu'il fut reconnu ses amis être à souci à (intéresser) Atticus dans les périls d'eux non moins absents que présents.

XIII. Et en vérité cet homme ne fut pas tenu pour moins bon père-de-famille que bon citoyen. En effet bien qu'il fût riche, personne ne fut moins acheteur, moins bâtisseur que lui. Et pourtant il ne serait pas vrai de dire qu'il ne fut pas logé bien entre les premiers, et qu'il ne fit-pas-usage des choses les meilleures. En effet il posséda sur la colline Quirinale la maison de-Tamphile, laissée en héritage par son oncle; de laquelle l'agrément consistait non dans le bâtiment, mais dans le bois: car l'habitation même, construite depuis-longtemps, avait plus de goût que de somptuosité; dans laquelle il ne changea rien, excepté s'il fut forcé par la vétusté de changer quelque chose. Il se servit de (eut) un domestique excellent, s'il faut en juger

dicandum est, *optima*; si forma, vix mediocri: namque in ea erant pueri *litteratissimi*, anagnostæ optimi, et plurimi librarii; ut ne *pedisequus* quidem quisquam esset qui non utrumque horum pulchre facere posset. Pari modo artifices ceteri, quos *cultus* domesticus desiderat, apprime boni. Neque tamen horum quemquam, nisi domi natum domique factum habuit: quod est signum non solum continentiae, sed etiam diligentiae. Nam et non intemperanter concupiscere quod a plurimis *videas*, continentis debet duci; et potius diligentia quam *pretio* parare, non mediocris est industriae. Elegans, non magnificus; splendidus, non sumptuosus; omni diligentia *munditiam*, non affluentiam affectabat. Supellex modica, non *multa*, ut in neutram partem ¹ conspici posset. Nec hoc *praeteribo*, quanquam nonnullis leve visum iri pu-

lent; à en juger *par* l'apparence, il était à peine médiocre. Il s'y trouvait des jeunes gens très-lettrés, de très-bons lecteurs et beaucoup de copistes; *en* sorte qu'il n'y avait même aucun de ses valets qui ne pût remplir *d'*une manière satisfaisante l'une et l'autre fonction. Les autres artistes, dont le train d'une maison a besoin, étaient également fort bons. Cependant il n'en eut aucun qui ne fût né chez lui, qui n'eût été formé chez lui; ce qui est un signe non-seulement de modération, mais de soin. Car ne pas désirer avec excès ce qu'on voit désirer de la sorte par un grand nombre, cela doit être regardé comme le propre d'un homme modéré; et se le procurer plutôt par ses soins qu'à force d'argent, ce n'est point l'effet d'une médiocre industrie. Atticus était élégant, non magnifique; brillant, non somptueux. Il recherchait la propreté, mais sans étalage. Son mobilier, modeste et peu considérable, ne pouvait être remarqué d'aucune manière. Je n'omettrai pas non plus un trait qui paraîtra futile à

utilitate;
vix mediocri,
si forma:
namque in ea
erant pueri litteratissimi,
optimi anagnostæ,
et plurimi librarii;
ut ne esset quidem
quisquam pedisequus
qui non posset
facere pulchre
utrumque horum.
Pari modo
ceteri artifices,
quos cultus domesticus
desiderat,
apprime boni.
Neque tamen
habuit quemquam horum,
nisi natum domi
factumque domi:
quod est signum
non solum continentiae,
sed etiam diligentiae.
Nam et non concupiscere
intemperanter
quod videas
a plurimis,
debet duci
continentis;
et parare diligentia
potius quam pretio,
non est
industriæ mediocris.
Elegans, non magnificus,
splendidus,
non sumptuosus,
affectabat omni diligentia
munditiam,
non affluentiam.
Supellex modica,
non multa,
ut posset conspici
in neutram partem.
Nec praeteribo hoc,
quanquam patem
visum iri leve nonnullis.

par l'utilité;
à peine ordinaire,
si on en juge par l'apparence:
car dans ce personnel
étaient de jeunes-esclaves très-instruits,
d'excellents lecteurs,
et de très-nombreux copistes;
au point qu'il n'y avait pas même
un valet-de-pied
qui ne pût
faire bien
l'une-et-l'autre de ces deux fonctions.
De pareille façon (de même)
tous-les-autres artistes,
que le train de-maison
réclame,
étaient particulièrement bons (habiles).
Et cependant
il n'eut aucun de ceux-ci,
sinon né à la maison
et façonné à la maison:
ce qui est une marque
non-seulement d'économie,
mais encore de vigilance.
Car et ne pas souhaiter
immodérément
ce que tu vois être souhaité
par la plupart,
doit être estimé le fait
d'un homme économe;
et acquérir par le soin
plutôt que par le prix qu'on paye,
n'est pas le fait
d'une activité ordinaire.
Élégant, non magnifique,
brillant,
non fastueux,
il recherchait avec toute-espèce-de soin
la propreté,
non l'abondance.
Son mobilier était modeste,
pas nombreux (peu considérable),
de telle sorte qu'il ne pouvait être remarqué
dans l'un-ni-l'autre sens.
Et je n'omettrai pas ceci,
bien que je croie
cela devoir paraître frivole à plusieurs.

tem. Quum in primis lautus esset eques Romanus, et non parum liberaliter domum suam omnium ordinum homines invitaret, scimus non amplius quam terna millia æris¹, peræque in singulos menses, ex ephemeride eum expensum sumptui ferre solitum. Atque hoc non auditum, sed cognitum prædicamus: sæpe enim, propter familiaritatem, domesticis rebus interfuimus.

XIV. Nemo in convivio ejus aliud acroama audivit quam anagnosten: quod nos quidem jucundissimum arbitramur; neque unquam sine aliqua lectione apud eum cœnatum est, ut non minus animo quam ventre convivæ delectarentur. Namque eos vocabat quorum mores a suis non abhorrent. Quum tanta pecuniæ facta esset accessio, nihil de quotidiano cultu mutavit, nihil de vitæ consuetudine; tantaque usus est moderatione ut neque in sestertio vicies², quod a patre acce-

quelques-uns. Étant un des plus riches chevaliers romains, et invitant chez lui fort généreusement des hommes de tous les ordres, nous savons, par son éphéméride, qu'il avait coutume de n'y porter en dépense pour chaque mois, l'un dans l'autre, pas plus de trois mille as; et nous le disons comme une chose que nous n'avons pas ouï dire, mais que nous avons apprise par nous-même. Car souvent, à cause de notre familiarité avec Atticus, nous avons été dans le secret de ses affaires domestiques.

XIV. Jamais, à sa table, d'autre divertissement que la voix d'un lecteur; et c'est pour nous le plus agréable. Jamais on ne mangea chez lui sans quelque lecture, afin que les convives n'y goûtassent pas moins le plaisir de l'esprit que celui de la bonne chère; car il invitait des hommes dont les mœurs n'étaient pas éloignées des siennes. Quoiqu'il se fût fait une si grande augmentation à son bien, il ne changea rien de son train journalier, rien de son genre accoutumé de vie; et il usa d'une si grande modération qu'il ne figura pas peu splendidement avec les deux millions de sesterces qu'il avait reçus de son père, qu'il ne vécut pas dans une plus grande abon-

Quum esset eques Romanus lautus in primis, et invitaret suam domum non parum liberaliter homines omnium ordinum, scimus ex ephemeride eum solitum ferre sumptui non amplius quam terna millia æris, peræque in singulos menses. Atque prædicamus hoc non auditum, sed cognitum: sæpe enim propter familiaritatem, interfuimus rebus domesticis.

XIV. Nemo in convivio ejus audivit aliud acroama quam anagnosten: quod nos quidem arbitramur jucundissimum; neque unquam cœnatum est apud eum sine aliqua lectione, ut convivæ delectarentur non minus animo quam ventre. Namque vocabat eos quorum mores non abhorrent a suis. Quum tanta accessio pecuniæ facta est, mutavit nihil de cultu quotidiano, nihil de consuetudine vitæ; ususque est moderatione tanta ut neque in vicies sestertio quod acceperat a patre se gesserit

Bien qu'il fût chevalier romain riche entre les premiers, et qu'il invitât dans sa maison non peu libéralement (où il les traitait des hommes [grandement] de tous les ordres, nous savons par son journal lui avoir été habitué à porter à sa dépense pas plus que trois milliers de livres de cuivre (d'as), l'un-dans-l'autre pour chaque mois. Et nous avançons ceci non pas entendu (par ouï-dire), mais connu personnellement: car souvent à-cause-de notre familiarité avec lui, nous avons été mêlé à ses affaires domestiques.

XIV. Personne dans le repas (à la table) de lui n'entendit un autre concert qu'un lecteur: concert que nous à la vérité nous jugeons le plus agréable; et jamais on ne dina chez lui sans entendre quelque lecture, afin que les convives fussent charmés non moins par l'esprit que par l'estomac. Car il invitait ces (des) gens dont les goûts ne fussent pas-éloignés des siens. Bien qu'un si-grand accroissement d'argent eût été fait à sa fortune, il ne changea rien à son train de-chaque-jour, rien à son habitude (genre) de vie; et il usa d'une modération si-grande que ni avec les vingt-fois cent-mille-ses-terces qu'il avait reçus de son père [terces] il ne se comporta (ne vécut)

perat, parum se splendide gesserit, neque in sestertio centies affluentiùs vixerit quam instituerat, parique fastigio steterit in utraque fortuna. Nullos habuit hortos, nullam suburbanam aut maritimam sumptuosam villam, neque in Italia, præter Ardeatinum et Nomentanum, rusticum prædium; omnisque ejus pecuniæ reditus constabat in Epiroticis et urbanis possessionibus. Ex quo cognosci potest eum usum pecuniæ non magnitudine, sed ratione metiri solitum.

XV. Mendacium neque dicebat, neque pati poterat. Itaque ejus comitas non sine severitate erat, neque gravitas sine facilitate: ut difficile esset intellectu utrum eum amici magis vererentur an amarent. Quidquid rogabatur, religiose promittebat; quod non liberalis sed levis arbitrabatur polliceri quod præstare non posset: idem in nitendo, quod semel admisisset, tanta erat cura ut non mandatam, sed suam rem, vi-

dance avec dix millions, qu'il n'avait commencé de vivre, et qu'il es tint au même degré dans l'une et l'autre fortune. Il n'eut ni jardins ni maison somptueuse dans les faubourgs de Rome ou aux bords de la mer; ni bien de campagne en Italie, excepté ceux d'Ardée et de Nomente; et tout son revenu consistait dans ses possessions d'Épire et de la ville. D'où l'on peut juger qu'il avait coutume de mesurer l'usage des richesses, non sur la quantité, mais sur la raison.

XV. Atticus ne mentait point, ni ne pouvait souffrir qu'on mentît. Aussi son affabilité était sérieuse, et sa gravité douce et aisée; en sorte qu'il était difficile de savoir si ses amis le respectaient plus qu'ils ne l'aimaient. De quelque chose qu'il fût prié, il promettait avec circonspection, parce qu'il regardait comme un acte de légèreté, plutôt que de générosité, de promettre ce qu'on ne pouvait pas tenir. Mais aussi, il mettait un si grand soin à pousser l'affaire dont il s'était une fois chargé, qu'il semblait s'occuper, non d'un intérêt qui

parum splendide, neque in centies sestertio vixerit affluentius quam instituerat, steteritque fastigio pari in utraque fortuna. Habuit nullos hortos, nullam villam sumptuosam suburbanam aut maritimam, neque prædium rusticum in Italia, præter Ardeatinum et Nomentanum; omnisque reditus pecuniæ ejus constabat in possessionibus Epiroticis et urbanis. Ex quo potest cognosci eum solitum metiri usum pecuniæ non magnitudine, sed ratione.

XV. Neque dicebat mendacium, neque poterat pati. Itaque comitas ejus non erat sine severitate, neque gravitas sine facilitate: ut esset difficile intellectu utrum amici vererentur an amarent eum magis. Quidquid rogabatur, promittebat religiose; quod arbitrabatur non liberalis, sed levis, polliceri quod non posset præstare: idem erat tanta cura in nitendo quod semel admisisset, ut videretur agere non rem mandatam,

trop peu brillamment, ni avec les cent-fois cent-mille-sesterces il ne vécut plus abondamment qu'il avait commencé, et qu'il se tint à une hauteur égale dans l'une-et-l'autre fortune. Il n'eut pas-de jardins, aucune villa somptueuse située-dans-les-faubourgs ou située-au-bord-de-la-mer ni de bien de-campagne en Italie, excepté celui d'Ardée et celui de-Nomente; et tout le revenu d'argent de lui reposait sur ses propriétés d'Épire et de-la-ville (de Rome). D'après quoi il peut être reconnu lui avoir été accoutumé à mesurer (régler) l'usage de l'argent non sur la grandeur de son bien, mais sur la raison.

XV. Et il ne disait pas de mensonge, et il ne pouvait pas en souffrir. En-conséquence l'affabilité de lui n'était pas sans sévérité, ni sa gravité sans douceur: de sorte qu'il était difficile de comprendre si ses amis respectaient ou aimaient lui davantage. De quoi qu'il fût prié, il promettait avec-scrupule (réserve); parce qu'il estimait que c'était le fait non d'un homme généreux, mais d'un homme léger, de promettre ce qu'il ne pouvait pas tenir: le même homme était d'un si-grand zèle en s'efforçant pour ce dont une-fois il s'était chargé, qu'il paraissait faire non pas une affaire confiée,

deretur agere. Nunquam suscepti negotii eum pertæsum est suam enim existimationem in ea re agi putabat, qua nihil habebat carius. Quo fiebat ut omnia Ciceronum, Catonis, Hortensii, Auli Torquati, multorum præterea equitum Romanorum negotia procuraret. Ex quo judicari poterat non inertia, sed judicio fugisse reipublicæ procurationem.

XVI. Humanitatis vero nullum afferre majus testimonium possum quam quod adolescens idem seni Sullæ fuerit jucundissimus, senex adolescenti M. Bruto; cum æqualibus autem suis, Q. Hortensio et M. Cicerone, sic vixerit ut judicare difficile sit cui ætati fuerit aptissimus: quanquam eum præcipue dilexit Cicero, ut ne frater quidem ei Quintus carior fuerit aut familiarior. Ei rei sunt indicio, præter eos libros in quibus de eo facit mentionem, qui in vulgus jam sunt editi, sedecim volumina epistolarum, ab consulatu ejus usque ad extremum

lui avait été commis, mais du sien propre. Il ne s'ennuya ni ne se rebuta jamais d'une entreprise: car il y croyait son honneur engagé, et il n'avait rien de plus cher. C'est ce qui faisait qu'il menait toutes les affaires des deux Cicéron, Marcus et Quintus, de Caton, d'Hortensius, d'Aulus Torquatus, et en outre celles de plusieurs chevaliers romains; et on pouvait conclure de là que ce n'était pas par inertie, mais par principe, qu'il fuyait le maniement de celles de la république.

XVI. Je ne puis pas apporter un plus grand témoignage de l'aménité de son caractère, qu'en disant qu'étant jeune il fut très-agréable au vieux Sylla, et qu'étant vieux, il le fut au jeune Brutus; qu'il vécut de telle sorte avec Quintus Hortensius et Marcus Cicéron, tous deux de son âge, qu'il est difficile de décider quel était l'âge avec lequel il sympathisait le mieux. Cicéron surtout l'aima singulièrement, au point que son frère même, Quintus, ne lui fut ni plus cher ni plus familier. Un indice de ce fait, indépendamment des ouvrages déjà publiés où il fait mention de lui, se trouve dans les seize livres de lettres adressées par lui à Atticus, depuis son consulat jusqu'au dernier temps de sa vie. Celui qui lira ces lettres ne

sed suam.
Nunquam
pertæsum est eum
negotii suscepti:
putabat enim in ea re
suam existimationem agi,
qua habebat nihil
carius.

Quo fiebat
ut procuraret
omnia negotia Ciceronum,
Catonis, Hortensii,
Auli Torquati,
præterea [norum.
multorum equitum Roma-
Ex quo poterat judicari
fugisse non inertia,
sed judicio,
procuracionem reipublicæ.

XVI. Humanitatis vero
possum afferre
nullum testimonium majus
quam quod idem
adolescens
fuerit jucundissimus
Sullæ seni,
senex
M. Bruto adolescenti,
vixerit autem sic
cum suis æqualibus,
Q. Hortensio et M. Cicerone,
ut sit difficile judicare
cui ætati
fuerit aptissimus:
quanquam Cicero
dilexit eum præcipue,
ut ne frater quidem Quintus
fuerit carior
aut familiarior ei.
Præter eos libros
in quibus facit mentionem
de eo, qui jam
editi sunt in vulgus,
sedecim volumina
epistolarum,
ab consulatu ejus
usque ad extremum tempus,

mais une affaire à-lui.

Jamais
dégoût-ne prit lui
de (pour) une affaire entreprise:
car il pensait dans cette circonstance
sa réputation être mise-en-jeu,
au-prix-de-laquelle il n'avait rien
de plus cher.
Par quoi il se faisait (d'où il résultait)
qu'il soignait
toutes les affaires des deux Cicéron,
de Caton, d'Hortensius,
d'Aulus Torquatus,
et en outre
de nombreux chevaliers romains.
D'après quoi il pouvait être jugé
lui avoir fui non par apathie,
mais par jugement (sagesse),
l'administration de la république.

XVI. Mais de son aménité
je ne puis apporter
aucune preuve plus grande
que celle-ci que le même
étant jeune-homme
fut très-agréable
à Sylla vieillard,
et étant vieillard
à M. Brutus jeune-homme;
et que d'autre-part il vécut ainsi
avec ses égaux-en-âge,
Q. Hortensius et M. Cicéron,
qu'il serait difficile de juger
à quel âge
il fut le plus convenable:
toutefois Cicéron
chérît lui d'une-façon-toute-particulière,
de telle sorte que pas même son frère
ne fut plus cher [Quintus
ou plus familier à lui.
Outre ces (les) livres
dans lesquels il fait mention
de lui (d'Atticus), lesquels déjà
ont été produits en public (publiés),
seize volumes
de lettres,
depuis le consulat de lui
jusqu'à son dernier temps (la fin de sa vie),

tempus, ad Atticum missarum. Quæ qui legat, non multum desideret historiam contextam illorum temporum: sic enim omnia de studiis principum, vitiis ducum, mutationibus reipublicæ perscripta sunt, ut nihil in iis non appareat, et facile existimari possit prudentiam quodam modo esse divinationem. Non enim Cicero ea solum, quæ vivo se acciderunt, futura prædixit; sed etiam, quæ nunc usuveniunt, cecinit ut vates.

XVII. De pietate autem Attici quid plura commemorem, quum hoc ipsum vere gloriantem audierim in funere matris suæ, quam extulit annorum nonaginta, quum esset septem et sexaginta, se nunquam cum matre in gratiam rediisse, nunquam cum sorore fuisse in similtate, quam prope æqualem habebat? quod est signum aut nullam unquam inter eos

regrettera pas beaucoup une histoire suivie de ces temps; car tout y est si bien décrit touchant les passions des principaux personnages, les vices des chefs, les révolutions de l'État, qu'il n'y a rien qui n'y paraisse à découvert, et qu'on peut facilement penser que la prudence est, en quelque sorte, une divination. Cicéron, en effet, a non-seulement prédit ce qui est arrivé de son vivant, mais il a encore annoncé, comme un devin, ce qui arrive aujourd'hui.

XVII. Pourquoi parlerais-je au long de la piété d'Atticus envers ses proches, puisque à la mort de sa mère, qu'il fit ensevelir à l'âge de quatre-vingt-dix ans, lorsqu'il en avait lui-même soixante-sept, je lui ai entendu dire, et en s'en glorifiant, qu'il n'avait jamais été dans le cas de se réconcilier avec elle, que jamais il n'avait été en inimitié avec sa sœur, qui était presque de son âge? C'est là un signe, ou qu'il n'y eut jamais entre eux aucun sujet de plainte, ou

missarum ad Atticum, sunt indicio ei rei. Quæ qui legat non desideret multum historiam contextam illorum temporum: omnia enim de studiis principum, vitiis ducum, mutationibus reipublicæ, perscripta sunt sic ut nihil non appareat in iis, et possit existimari facile prudentiam esse quodam modo divinationem. Cicero enim non prædixit solum ea futura, quæ acciderunt se vivo; sed etiam cecinit ut vates quæ usuveniunt nunc.

XVII. Quid autem commemorem plura de pietate Attici, quum audierim ipsum gloriantem vere in funere matris, quam extulit nonaginta annorum, quum esset septem et sexaginta, hoc, se nunquam rediisse in gratiam cum matre, nunquam fuisse in similtate cum sorore, quam habebat prope æqualem? quod est signum aut nullam querimoniam unquam intercessisse inter eos,

envoyées à Atticus, sont à démonstration à (prouvent) ce fait. Lesquels celui qui lira it ne regretterait pas beaucoup une histoire suivie de ces temps-là: en effet toutes choses sur les passions des grands, les fautes des chefs, les changements de la république, ont été relatées de-telle-sorte qu'il n'y a rien qui ne soit mis-en-lumière dans ces volumes de lettres, et qu'il peut être jugé facilement le génie être en quelque sorte de la divination. Cicéron en effet n'a pas prédit seulement ces événements devoir être, qui arrivèrent lui-même étant vivant; mais encore il a chanté (annoncé) comme un prophète ceux qui arrivent maintenant.

XVII. D'autre-part pourquoi [breusea rapporterai-je des particularités plus nom- touchant la piété filiale d'Atticus, lorsque j'ai entendu lui-même se glorifiant avec-raison aux funérailles de sa mère, laquelle il enterra âgée de quatre-vingt-dix ans, alors qu'il était âgé de sept et soixante (soixante-sept) ans, de ceci, lui-même jamais n'être rentré en bon-accord avec sa mère, jamais n'avoir été en brouille avec sa sœur, laquelle il avait presque de-même-âge que lui? ce qui est le signe ou aucun sujet-de-plainte jamais n'être survenu entre eux,

querimoniam intercessisse, aut hunc ea fuisse in suos indulgentia ut, quas amare deberet, irasci eis nefas duceret. Neque id fecit natura solum (quanquam omnes ei paremus), sed etiam doctrina. Nam et principum philosophorum ita percepta habuit præcepta, ut iis ad vitam agendam, non ad ostentationem uteretur.

XVIII. Moris etiam majorum summus imitator fuit, antiquitatisque amator : quam adeo diligenter habuit cognitam, ut eam totam in eo volumine exposuerit quo magistratus ordinavit. Nulla enim lex, neque pax, neque bellum, neque res illustris est populi Romani, quæ non in eo, suo tempore, sit notata ; et, quod difficillimum fuit, sic familiarum originem subtexit, ut ex eo clarorum virorum propagines possimus cognoscere. Fecit hoc idem separatim in aliis libris ; ut, M. Bruti rogatu, Juniam familiam a stirpe ad hanc ætatem

qu'il a été d'une telle indulgence envers les siens, qu'il regardait comme un crime de se fâcher avec des personnes qu'il devait aimer. Et il n'agit pas ainsi par la seule impulsion de la nature, quoique nous y soyons toujours soumis, mais encore par principes : car il s'était pénétré des préceptes des principaux philosophes de telle manière, qu'il s'en servait pour la conduite de la vie, et non pour l'ostentation.

XVIII. Atticus était encore très-grand imitateur des coutumes de nos ancêtres, et très-grand amateur de l'antiquité ; il la connaissait si exactement, qu'il l'a posée tout entière dans l'ouvrage où il a rangé par ordre nos magistrats. En effet, nulle loi, nulle paix, nulle guerre, nulle action illustre du peuple romain, qui ne soit notée dans ce livre, à sa date ; et ce qui était très-difficile, il y a fait entrer si habilement l'origine des familles, que nous pouvons y apprendre les descendance des hommes illustres. Il a fait la même chose, séparément, dans d'autres livres. Ainsi, à la prière de Marcus Brutus, il a dénombré par ordre la famille Junia, depuis sa souche

aut hunc fuisse in suos ea indulgentia, ut duceret nefas irasci eis quas deberet amari. Neque fecit id natura solum (quanquam omnes paremus ei), sed etiam doctrina. Nam et habuit præcepta principum philosophorum percepta ita, ut uteretur iis ad agendam vitam, non ad ostentationem.

XVIII. Fuit etiam summus imitator moris majorum, amatorque antiquitatis : quam habuit cognitam adeo diligenter ut exposuerit eam totam in eo volumine, quo ordinavit magistratus. Est enim nulla lex, neque pax, neque bellum, neque res illustris populi Romani, quæ non notata sit in eo suo tempore ; et, quod fuit difficillimum, subtexit sic originem familiarum ut possimus cognoscere ex eo propagines virorum clarorum. Fecit hoc idem separatim in aliis libris ; ut, rogatu M. Bruti, enumeravit ordine familiam Juniam a stirpe ad hanc ætatem,

ou celui-ci avoir été envers les siens de cette (une telle) indulgence, qu'il jugeait une chose-impie de s'irriter contre celles qu'il devait aimer. Et il ne fit pas cela par nature seulement (bien que tous nous obéissions à elle), mais encore par système. Car aussi il eut les préceptes des principaux philosophes saisis de-telle-sorte, qu'il faisait usage d'eux pour conduire sa vie, et non pour l'étalage.

XVIII. Il fut aussi très-grand imitateur des mœurs des ancêtres, et ami de l'antiquité : laquelle il eut étudiée (il étudia) tellement avec-soin qu'il développa elle tout-entière dans ce volume, dans lequel il classa-par-ordre les magistrats. Il n'y a en effet aucune loi, ni traité-de-paix, ni guerre, ni fait éclatant du peuple romain, qui n'ait été consigné dans ce volume à sa date ; et, ce qui fut (était) très-difficile, il y a rattaché de-telle-sorte l'origine des familles que nous pouvons connaître d'après ce volume les descendance des hommes illustres. Il a fait cette même chose en-particulier dans d'autres livres ; comme (ainsi), à la demande de M. Brutus, il a dénombré par ordre la famille Junia depuis la souche jusqu'à cette époque-ci,